

Master Management des Ressources Humaines (MRH)

# Demande de création d'un Diplôme d'Université :

## « *Intensif Relations Sociales* »

## *Présentation du Master Management des Ressources Humaines*

Accueillant chaque année une cinquantaine d'étudiants dans le cadre de la formation initiale, de la formation continue et de l'alternance, le Master Management des Ressources Humaines de l'Université Lille 1 s'est imposé depuis sa création en 1991 comme une formation de référence aux métiers de la fonction Ressources Humaines.

Depuis près de 20 ans, le Master a formé de nombreux professionnels de la fonction Ressources Humaines, exerçant aujourd'hui dans des entreprises ou des administrations implantées dans toute la France et à l'international. Le Master MRH peut compter sur un réseau d'anciens regroupant près de 600 diplômés.

Au fil des années, le Master MRH a construit sa réputation pour devenir l'un des plus connus et reconnus au sein de la profession Ressources Humaines. Il bénéficie désormais d'une excellente notoriété tant régionale que nationale. Ainsi, entre autres :

⇒ Le dernier Palmarès Liaisons Sociales de 2009 classe le Master au 2<sup>ème</sup> rang des meilleures formations en Management des Ressources Humaines.

⇒ La revue Capital de Mars 2010, puis de Février 2011, a positionné à deux reprises le Master MRH comme la deuxième formation aux Ressources Humaines, en France.

⇒ Enfin, le master MRH a été évalué A+ par l'AERES.

Le Master MRH vise à apporter une formation généraliste de haut niveau et prépare aux fonctions du management des Ressources Humaines, en développant aussi bien l'intelligence globale du métier que la technicité et l'opérationnalité. Les débouchés, au niveau national et international, correspondent aux métiers des différents domaines de la fonction RH (recrutement, formation, gestion des carrières, rémunération....) au sein d'organisations de tout type (secteur, taille, activité).

## *Exposé des motifs*

Cependant, face à la complexification du cadre légal et à l'évolution de la négociation collective, les entreprises sont de plus en plus confrontées à la nécessité de recruter des experts dans le domaine des Relations Sociales.

Pour répondre à cette demande, le Master MRH se donne l'ambition, avec l'ouverture du Diplôme d'Université « Intensif Relations Sociales », de former de véritables experts en Relations Sociales, capables de comprendre leurs interlocuteurs, de se positionner clairement, de créer la confiance et de s'investir personnellement dans des changements concertés ou négociés en entreprise. L'option d'un Diplôme d'Université permet au Master MRH de conserver sa vocation « généraliste » tout en proposant une spécialité en concordance avec l'évolution de la fonction Ressources Humaines.

L'aspect stratégique des Relations Sociales et la nécessité croissante pour les entreprises de s'appuyer sur un véritable spécialiste de ce domaine assure l'attractivité de ce Diplôme d'Université vis-à-vis des professionnels de la fonction Ressources Humaines désireux de compléter leur formation initiale. Il n'existe en France, à notre connaissance, aucune formation comparable, par le public visé, par la nature du programme et par la réputation de l'établissement qui le porte.

# CONDITIONS D'INSCRIPTION À L'INTENSIF RELATIONS SOCIALES

## PUBLIC VISÉ

*L'Intensif Relations Sociales s'adresse :*

⇒ à des professionnels de la fonction Ressources Humaines, souhaitant se former à nouveau à l'Université afin de développer leur expertise dans le domaine des Relations Sociales

(par exemple à l'occasion d'un changement de poste : Directeur des Ressources Humaines, Responsable des Ressources Humaines, Juriste en Droit Social, toute personne associée à l'animation ou la préparation d'une négociation sociale...).

⇒ aux étudiants de la promotion classique du Master MRH (formation initiale et continue) dans la mesure où leur projet professionnel et leurs précédentes expériences sont en cohérence avec le thème de l'Intensif.

## MODALITÉS D'ACCÈS

*Cet Intensif s'adresse plus particulièrement à des professionnels des Ressources Humaines souhaitant développer une « expertise » Relations Sociales. L'accès à la formation suppose des connaissances pratiques et théoriques dans ces domaines. Aucune condition de diplôme n'est exigée, mais le jury d'admission sera évidemment très attentif à la préservation de la qualité des participants.*

*La sélection à l'Intensif s'effectuera comme indiqué ci-dessous :*

⇒ Les candidats fourniront un CV détaillant leur formation et leur parcours professionnel ainsi qu'une lettre de motivation indiquant l'intérêt de l'Intensif Relations Sociales dans le cadre de leur projet professionnel. Ces documents serviront de base à la sélection, qui sera réalisée par un jury composé de professionnels des Relations Sociales et d'universitaires.

# ORGANISATION DE L'INTENSIF RELATIONS SOCIALES

## OBJECTIFS

*L'objectif transversal de l'Intensif est de former des "Responsables Relations Sociales", capables de comprendre leurs interlocuteurs, de se positionner clairement, de créer la confiance et de s'investir personnellement dans des changements concertés ou négociés en entreprise. L'Intensif donne le moyen aux participants de :*

- ⇒ S'immerger dans le monde syndical
- ⇒ Construire une relation durable avec les représentants du personnel
- ⇒ Mieux se connaître dans la relation et se faire plaisir
  
- ⇒ Développer son intelligence relationnelle (assertivité, gestion des émotions, posture de coach...)
- ⇒ Maîtriser le système des instances représentatives du personnel et le cadre légal qui s'y rattache
- ⇒ Se mettre en situation de négocier et identifier ses forces et faiblesses en termes d'attitude

## ORGANISATION DU PROGRAMME

Le programme de l'Intensif Relations Sociales, ainsi que son organisation, bénéficient de l'expérience de sa première année de mise en oeuvre : la première promotion de l'Intensif Relations Sociales s'est en effet tenue entre Novembre 2010 et Février 2011. L'évaluation de la formation, marquée par un très haut niveau de satisfaction de la part des auditeurs, a toutefois amené à en modifier l'organisation des journées, en regroupant les premières sur une semaine pleine. Ceci pour permettre aux salariés extérieurs de mieux concilier la formation avec l'exercice de leur activité professionnelle.

*L'Intensif comporte 128 heures d'enseignements :*

- ⇒ Les enseignements débuteront en Septembre et s'acheveront en Février. Ils auront lieu le mardi (à l'exception de la première semaine, pleine)  
Soit 14 jours par 7 heures = 98 heures de formation.
  
- ⇒ L'UE 8 (Relations Sociales) dispensée dans le tronc commun du Master MRH est un enseignement complémentaire et devra donc également être suivie par les personnes extérieures au Master suivant l'Intensif. Elle aura lieu en Janvier, le lundi.  
Soit 5 jours par 6 heures = 30 heures de formation.

*La progression pédagogique de l'Intensif s'organise autour de 3 thématiques spécifiques :*

- ⇒ **THÈME 1** : S'immerger dans le monde syndical
- ⇒ **THEME 2** : Construire une relation durable avec les représentants du personnel
- ⇒ **THEME 3** : Mieux se connaître dans la relation et se faire plaisir

*Modalités de validation de l'Intensif :*

L'Intensif Relations Sociales sera validé par la délivrance d'un Diplôme d'Université selon des modalités définies par l'équipe pédagogique. L'étudiant devra notamment défendre devant un jury son « Guide personnel » de l'engagement du Responsable des Relations Sociales.

Objectif du guide personnel :

- ⇒ Assurer un accompagnement individualisé de chaque étudiant par un formateur référent
- ⇒ Réaliser une autoévaluation en continu avec le référent
- ⇒ Réalisation et présentation en « Grand Oral » d'un document en fin d'Intensif

Méthodologie du guide personnel :

- ⇒ La préparation de l'évaluation consiste à rédiger un texte sous forme de « Guide de l'engagement en tant que Responsable des Relations Sociales ». Ce texte doit être construit, pas à pas, par chaque étudiant tout au long du cursus de l'Intensif.
- ⇒ Réalisation d'un « Grand Oral » en fin d'Intensif où l'étudiant présente ce travail devant un jury (« Pour moi négocier c'est ... » « Voilà quelques engagements que je me donne... »).
- ⇒ Le passage à l'oral consiste à défendre son texte solennellement.
- ⇒ Le « Jury » est composé du Responsable du Master, de l'équipe pédagogique de l'Intensif Relations Sociales, et éventuellement du Responsable hiérarchique de l'auditeur lorsque celui-ci est salarié d'une entreprise.

## CONTENU DU PROGRAMME

### THÈME 1 : S'immerger dans le monde syndical (42 heures d'enseignement)

- ⇒ Comprendre les logiques d'action en local
- ⇒ Auditionner les leaders nationaux
- ⇒ Comprendre les contraintes et les intérêts des syndicats
- ⇒ Apprendre à dégager un intérêt minimum convergent avec eux

### THÈME 2 : Construire une relation durable avec les représentants du personnel (38 heures d'enseignement)

- ⇒ Se concerter au quotidien
- ⇒ S'investir dans une relation durable, régulière, fréquente avec les partenaires sociaux
- ⇒ Négocier des solutions de progrès
- ⇒ Professionnaliser ses pratiques de la concertation et de la négociation

### THÈME 3 : Mieux se connaître dans la relation et se faire plaisir (18 heures d'enseignement)

- ⇒ Prendre plaisir à négocier et s'investir personnellement pour donner confiance
- ⇒ Se connaître soi-même et gagner en estime de soi
- ⇒ Se faire confiance et donner confiance
- ⇒ Evaluer ses pratiques
- ⇒ Investir dans une relation de soutien au management et à la Direction

### ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Relations professionnelles, négociations et conflits (UE8 Master MRH) = 30 heures d'enseignements

- ⇒ Mesurer la complexité de la relation sociale et son management systémique
- ⇒ Maîtriser les relations avec les représentants du personnel et décrypter les stratégies syndicales
- ⇒ Négocier avec ses partenaires
- ⇒ Anticiper les tensions sociales et les conflits
- ⇒ Communiquer sur des projets socialement sensibles

Soit :

⇒ 4 journées de 6 heures incluant une évaluation sous forme d'exposé oral, à l'appui d'une présentation projetée, pour convaincre un comité de direction de prendre en compte la sensibilité sociale d'un projet

⇒ Enrichie d'une cinquième journée dédiée à l'entraînement intensif à la négociation collective (préparation des réunions et conduite des réunions), en co-animation avec un responsable syndical

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

⇒ 10 à 15 personnes par session

### INTERVENANTS

⇒ Thierry HEURTEAUX, Consultant en Management Social, Pactes Conseil

⇒ Jean Marie TOULISSE, CFDT, ancien négociateur, membre du Conseil Economique et Social

⇒ Plusieurs personnalités du monde syndical (Laurent BERGER, Secrétaire National CFDT, Eric PEREZ, Secrétaire National FO, Emmanuel JAHAN, Représentant permanent Air France KLM pour les institutions européennes, Agnès Le Bot, Membre du Comité Exécutif CGT, Jean-Pierre GUILLON, MEDEF

⇒ L'équipe pédagogique du Master MRH en appui (Sébastien RICHARD, François STANKIEWICZ, François GEUZE,...).

### LIEU DE LA FORMATION

⇒ Salle 205 – Bâtiment SH3, Faculté de Sciences Economiques & Sociales

Université Lille 1, 59 655 Villeneuve d'Ascq Cedex

### FINANCEMENT

Auto-financement : fonds de la formation professionnelle.

### TARIFICATION DE LA FORMATION

⇒ 2500 euros TTC pour les publics Formation Continue en plan, CIF ou DIF

⇒ Les demandeurs d'emploi sont pris en charge sur la subvention du Conseil Régional

⇒ Gratuité pour les étudiants inscrits au Master MRH en formation initiale